

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI
Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. —
Trois mois fr. 3. —
Etranger: (Union postale) fr. 12. —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.

Fête cantonale de Musique à Martigny-Ville, le 27 mai

Nous sommes à la veille de la fête cantonale des Musiques valaisannes, fête toute d'harmonie et de sincère fraternité.

Martigny se prépare à recevoir dignement et cordialement les nombreuses sociétés annoncées et tous les amis de la musique.

Aussi croyons-nous devoir faire un dernier et chaleureux appel aux sociétés inscrites pour qu'aucune d'elles ne fasse défaut.

Nous comptons aussi sur la participation des autorités et sur une grande affluence populaire.

Il faut que de l'extrémité à l'autre de la vallée du Rhône les Valaisans se donnent rendez-vous dans la vieille Octodure pour y célébrer, au milieu des flots d'harmonie, les joies de l'amitié, les bienfaits de l'union et de la fraternité!

Nous espérons aussi que de nombreux confédérés viendront prendre part à notre fête valaisanne et resserrer ainsi les liens qui unissent en toute circonstance tous les enfants de notre chère Suisse.

Par là, la journée du 27 mai deviendra une belle manifestation musicale et patriotique et laissera à chacun le meilleur souvenir.

Confédérés et Valaisans, accourez donc nombreux à Martigny où tout est prêt pour vous recevoir et où nous pourrions crier d'un seul cœur:

Vive la Suisse! Vive le Valais!
Le Comité.

Grand Conseil

La séance de mardi s'ouvre par la lecture d'une lettre de M. Ch. de Preux, chef du département des travaux publics, qui, appelé à diriger l'administration de l'important établissement industriel de Chippis (usines d'aluminium), donne sa démission de conseiller d'Etat.

Au nom de l'Assemblée et du pays M. le président de Rivaz exprime les regrets que causera cette détermination.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

39

Roman d'une Vieille Fille

PAR

AMÉDÉE DELORME

Elle était unie à la parente qui lui avait fourni le prétexte de venir à Paris par des liens fragiles, dont il lui était facile de se dégager. Depuis la mort de son père, elle s'était habituée à voler de ses propres ailes, et, avant de le perdre elle avait trempé sa volonté en lui résistant. Elle n'hésita pas à l'imposer à mademoiselle Evelin pour la disputer au mal qui l'avait si vite terrassée. Lucie, en qui tout ressort semblait brisé s'abandonna à ses soins; elle accepta le secours de cette énergie neuve capable

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Le bureau donne lecture du message du Conseil d'Etat concernant les nominations périodiques qui rentrent dans les attributions du Grand Conseil. Ces nominations, ainsi que celle du remplaçant de M. de Preux, auront lieu en séance de demain samedi.

Le Grand Conseil aborde l'examen de la gestion financière du Conseil d'Etat pour 1905.

Ce qu'il ressort le plus clairement du compte-rendu financier, c'est que le compte de l'Etat qui, jusqu'à cette année, avait toujours bouclé par des bonis, accuse un déficit assez considérable, fr. 80,553,47.

„C'est, dit le rapport du Conseil d'Etat, une ère nouvelle et imprévue qui s'ouvre pour nos finances.“

Oui, c'est une ère imprévue, „l'ère des déficits“; espérons qu'elle soit de courte durée et que bientôt de nouvelles ressources viendront combler les considérables dépenses engagées par différentes lois, la loi sur les routes, la loi sur l'augmentation des traitements des employés de l'Etat, etc., etc., qui grèvent le budget de lourdes charges.

En tout cas, c'est un avertissement qui engage le Grand Conseil à être désormais prudent dans le vote de dépenses nouvelles.

Il est bon de noter que le déficit de 1905 est toutefois moins considérable que ne le prévoyait le budget qui le portait à fr. 177,655,93.

Les recettes du compte d'administration s'élèvent à fr. 1,878,668,26 et les dépenses à fr. 1,959,221,73.

La commission (rapporteurs G. Tabin Jos. Roth) n'a guère, dit-elle dans son rapport, d'observations à formuler au sujet de la gestion financière de l'Etat; elle est persuadée que, si considérables qu'aient été les dépenses, elles ont été bien placées.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de décret déclarant le 30 mai jour férié.

En voici le texte:

Le Grand Conseil du canton du Valais, voulant donner aux fêtes qui se célébreront à l'occasion de l'inauguration du tunnel du Simplon un éclat digne d'un événement aussi important pour l'avenir économique du pays; Attendu que le 30 mai est le jour fixé pour la réception en Valais des hôtes invités à ces fêtes;

de suppléer heureusement sa volonté défaillante.

Jeanne Duboul la décida à reprendre son projet de retour à Saint-Félix. Là-bas, seulement, loin du climat de Paris elle aurait quelque chance de se rétablir au grand air des champs, sous l'influence bienfaisante du pays natal. Contre-mandé à cause de Jeanne, ce départ était déjà préparé; il n'y eut qu'à en assurer les derniers détails, mais l'extrême faiblesse de mademoiselle Evelin le rendit pénible. Il fallut la transporter comme une blessée à cette gare du quai d'Orsay, d'où naguère ils avaient surgi des sous-sols ténébreux, elle et Lucien, dans le rayonnement retentissant de la grande ville, vers un avenir inconnu. Malgré sa force d'âme elle ne put s'empêcher de frissonner, quand, dans l'impossibilité de descendre seule, elle dut se faire soutenir par Jeanne et Lucien, pour arriver à l'embarcadere souterrain.

— Ne dirait-on pas, murmura-t-elle avec un navrant sourire, une descente au tombeau?

Dans les premiers jours qui suivirent, mademoiselle Evelin, avait dû s'aliter, épuisée. Cependant elle parvint à triompher une fois encore, comme pour remercier des soins qui lui étaient donnés. Par une sorte d'influence magnétique, elle trouva quelque force dans le milieu

Sur la proposition du Conseil d'Etat, décrète:

Art. 1^{er}. — Le 30 mai 1906 est déclaré jour de repos public.

Les dispositions de la loi du 30 novembre 1882 concernant le repos du dimanche et des fêtes sont applicables au présent décret.

Art. 2. — Les autorités communales des localités situées sur le parcours du chemin de fer, de St-Maurice à Brigue, sont invitées à organiser, aux différentes stations, des manifestations pour rendre les honneurs au passage des trains amenant les invités.

La commission (rapporteurs MM. Mério et Steiner) tout en s'associant en principe à l'idée de gouvernement, n'a pas cru, néanmoins, pouvoir se ranger entièrement à ses vues; se faisant l'écho des réclamations d'un nombreux groupe de représentants de la campagne, qui estiment qu'à cette saison nos laborieuses populations agricoles ont trop de travaux pressants sur les bras pour chômer un jour de la semaine, elle propose de restreindre ce chômage aux administrations publiques, aux tribunaux et aux écoles.

La discussion est ouverte sur l'entrée en matière.

M. Gustave Curdy, député de Port-Valais, se faisant l'interprète du district de Monthey, proteste véhémentement contre le projet de décret; il s'exprime ainsi:

„Je voterai contre l'entrée en matière du projet qui nous occupe. Malgré d'incessantes réclamations, la ligne St-Maurice-Bouveret a toujours été prétéritée sous le rapport des correspondances, du matériel, etc. On était en droit d'espérer que l'ouverture du Simplon serait la panacée qui remédierait à tous ces maux. Il n'en est rien. A une longue espérance succède une grande déception. Le premier horaire, après l'accomplissement de la grande œuvre du Simplon, est une insulte jetée à la face de la population du district de Monthey. Ce district est traité en paria par l'administration des chemins de fer fédéraux. Or, un paria ne peut s'associer aux joies du maître.“

M. Bioley, président du Conseil d'Etat, reconnaît le bien-fondé des plaintes des Montheyens, il déclare que le Conseil d'Etat n'est pas responsable de la situation qui est faite au district. Il a fait et fera toujours son possible pour améliorer cette situation, mais cela est difficile; quand il formule des revendica-

de son activité féconde; mais elle n'était plus elle. Jeanne la suppléait en tout, tandis qu'entre l'affection de ces deux pupilles elle s'abandonnait à l'alanguissement de ce qu'ils croyaient être une convalescence. Ils renaissaient à l'espérance, et, de Paris, une lettre de Georges Autier, vint les reconforter encore. Oubliant ses griefs personnels, il était allé frapper pour Lucien à la Comédie-Française, il avait lu lui-même la pièce de son protégé, et il avait conquis le comité. Il n'y avait donc plus qu'à prendre patience. Incidemment il confirmait comme un fait accompli la nouvelle annoncée par son neveu; il avait épousé Céline Montal. A sa lettre adressée à Lucien était joint un billet de sa femme, chargé de maternels souvenirs pour le neveu, et pour la tante, d'hommages respectueux.

L'été battait son plein. Tempérée par la brise des Pyrénées, la chaleur était assez favorable à mademoiselle Evelin. Maintenant elle pouvait circuler dans la maison, Même sans trop s'éloigner dans le parc à cause de la pente trop raide des allées en lacets, elle allait s'asseoir à l'ombre des grands arbres qui avaient abrité ses jeux d'enfants, ses rêveries de jeune fille et aussi les tristesses de sa maturité. Période bénie; ce dernier relai, presque radieux, de sa vie douloureuse.

tions, on se renvoie la balle du Conseil fédéral au Paris-Lyon-Méditerranée et réciproquement.

La compagnie P.-L.-M. dit que c'est affaire aux chemins de fer fédéraux et ces derniers, craignant de détourner le trafic de la rive suisse du Léman sur la rive savoissienne, préfèrent ne point s'occuper du tronçon Bouveret-St-Maurice.

M. Bioley estime que, sans négliger les intérêts suisses, les C. F. F. pourraient un peu mieux traiter le district de Monthey. Ce district est important, il est à la fois industriel et agricole. On n'aurait donc rien à perdre en améliorant le service des trains qui le traversent.

M. Bioley, contrairement à la proposition, invite néanmoins le Grand Conseil à voter l'entrée en matière du projet de décret; car il est incontestable que l'événement qu'on célèbre marquera pour l'ensemble du canton une ère de développement et de progrès.

L'entrée en matière est votée.

Au vote sur l'entrée en matière toute la députation de Monthey a voté le rejet. On annonce même que la population de ce district prétérité se propose une manifestation de protestation.

La commission propose de changer le titre du décret: „Projet de décret déclarant jour férié le 30 mai 1906“ et de dire: „Projet de décret concernant la journée nationale du 30 mai 1906“.

M. H. de Torrenté critique le premier considérant.

„Du moment, dit-il, où le 30 mai ne sera pas jour férié, la cérémonie perd de son importance et la formule ci-dessus est trop pompeuse“.

M. Bioley répond que la commission a déjà modifié ainsi le considérant:

„Voulant célébrer l'inauguration du Simplon d'une manière digne d'un événement aussi important“.

Le considérant est ainsi voté.

L'art. 1^{er} est ensuite adopté conformément au texte de la commission avec un amendement de M. Couchepin, chef du Département de justice et police, qui donne de bonnes raisons pour ne pas astreindre au chômage les tribunaux.

L'art. 2 du décret donne lieu à une discussion assez longue et non dépourvue d'intérêt.

Autour d'elle Jeanne et Lucien, dans leur sainte émulation à la soigner, à la choyer tendrement, se reprenaient l'un pour l'autre d'une solide affection. Lui, rassuré sur le sort de sa première œuvre, travaillait chaque jour quelques heures, puis venait soumettre ses nouveaux essais à sa tante et à sa fiancée. Les journées, ainsi, dans le cadre merveilleux d'une nature puissante devant le large panorama de la plaine de la Garonne, au loin bornée par la ligne des montagnes aux teintes adoucies et changeantes, s'écoulaient harmonieuses et suaves. Lucie en goûtait le charme mélancolique, avec une reconnaissance infinie pour la Providence; elle s'estimait payée par là de tous ses sacrifices, puisque sa tâche était à peu près accomplie. Il lui eût été doux de pouvoir arrêter le cours du temps; mais elle savait ses jours comptés, et il ne fallait pas espérer que ses enfants d'adoption pussent se contenter éternellement de ces joies platoniques. Il eût été imprudent et cruel de différer toujours une union que les ardeurs de la jeunesse rendaient nécessaire.

Le mariage de Lucien ne pouvait s'accomplir sans l'autorisation de M. Lasvignes. Nul n'avait plus reçu de lui aucune nouvelle et il répugnait à tous de lui écrire. Heureusement, il y avait toujours non-loin de Saint-Félix, un vieil ami, de

M. H. de Torrenté dit que ce n'est pas au Grand Conseil qu'il appartient d'inviter les administrations communales des localités situées sur le parcours du chemin de fer de St-Maurice à Brigue, à organiser des manifestations pour rendre les honneurs au passage des trains amenant les invités aux fêtes du Simplon.

Jamais, d'ailleurs, on n'a édicté des décrets "invitant"; un décret ordonne et n'invite pas.

L'orateur se demande, en outre, s'il est bien d'inviter les autorités communales à pavoiser et à organiser des manifestations au passage du train des invités, car ce train sera un express ne s'arrêtant pas aux petites stations.

"Nous sommes venus à la gare, diront ces messieurs, pour faire honneur aux invités et le train nous a brûlé la politesse en filant à toute vitesse!" (Rires).

M. Biolley répond que la première observation de M. de Torrenté est fondée du moment surtout où l'on a diminué de beaucoup l'importance de la fête. Un simple arrêté du Conseil d'Etat suffit.

Quant à la décoration des stations et des gares, M. Biolley dit que ce que propose le Conseil d'Etat a été pratiqué dans toute circonstance semblable, entre autre lors de l'inauguration du Gothard. La manifestation s'adresse plutôt à l'importance de l'événement qu'aux invités. Il ne serait vraiment pas joli que le Valais ne fasse rien pour marquer ce jour. Que diraient les invités s'ils ne voyaient aucune décoration sur le passage du train, car ce dernier ne passera pas à si grande vitesse pour qu'on ne puisse pas jeter un coup d'œil sur l'aspect des localités traversées.

Enfin la Haute-Assemblée adopte une proposition du président du Conseil d'Etat portant que celui-ci édictera un simple arrêté "déclarant le 30 mai jour férié pour les administrations publiques et les écoles seulement".

Donc ce jour-là, à l'exception des administrations et des écoles, chacun sera libre d'employer son temps comme il l'entend, à travailler ou chômer.

La séance de mercredi a été entièrement consacrée à la gestion financière de l'Etat et à celle de la Caisse hypothécaire et d'épargne; nous y reviendrons dans notre prochain n°.

La séance de ce matin s'ouvre par un petit incident dont nous rendons compte plus loin.

On ratifie définitivement, non sans tirage, la construction d'une route carrossable de Vissoie à Ayer, longue de 4 kilomètres, devisée 126,000 fr.

Le bureau donne ensuite lecture d'un message concernant les crédits supplémentaires pour un montant de 66,592 francs, puis d'une pétition d'un certain nombre de citoyens de Saillon, implorant l'aide des pouvoirs publics pour tirer de la commune de la triste situation à laquelle la réduit le cours actuel du Rhône.

L'Ermitte du Poteu et consorts apprendront sans doute avec plaisir que leur pétition a trouvé bon accueil au sein de la Haute-Assemblée et que l'état de choses dont ils se plaignent prendra fin dans un avenir peu éloigné; en attendant la supplique a été remise pour étude à la commission des pétitions.

Pouvourville. M. Jules Bernède, autrefois épris lui aussi de Lucie Evelin, n'avait pas cessé d'admirer, dans le prosaïsme de son mariage, celle qui avait éclairé d'un rayon d'idéal les débuts de sa vie. M. Laisvignes aspirait à ne plus entendre parler de Lucie; il s'empessa de renvoyer dument remplie, sur papier timbré, la formule que lui avait dictée le notaire.

Malgré les illusions que chacun s'efforçait d'entretenir, mademoiselle Evelin se sentait de jour en jour mieux avertie. Elle ne s'alimentait plus qu'avec peine, sa respiration était haletante, sa voix éteinte. Bien pis, elle, autrefois si accueillante, était importunée des plus sincères témoignages d'affection; tout le monde l'irritait, en essayant de lui rendre l'espoir. Avec le sûr pressentiment qu'elle ne passerait pas l'hiver, elle avait fixé la date du mariage à la fin du mois de septembre. Peut-être, en cette maison clémente, ses forces lui permettraient-elles encore d'assister à la cérémonie sans trop la fatiguer.

Elle ne comptait pas célébrer une fête étant donné le deuil de Jeanne; mais il fallait au moins réunir les témoins. Deux anciens camarades du commandant Duboul avaient promis de répondre de Toulouse à l'appel qui leur serait fait. Lucien émit l'avis qu'il conviendrait de demander à son nouveau bienfaiteur de l'as-

Commissions. — Pétitions: MM. Graven, Tornay, Vouilloz, Roten Benj., Speckly Charles.

Recours en grâce: MM. Burgener Fr., Dubosson, Défayes Jules, Gaist, Schmid. Demain samedi clôture de la session.

Echos du Grand Conseil. — Les... chinoïseries des compatibilités.

On se rappelle avec quel touchant ensemble nos majoritaires ont repoussé la réforme demandée par le bon sens et le souci de la bonne marche des affaires. Un fait typique qui s'est passé durant la présente session suffit à démontrer le bien fondé de l'initiative libérale.

Venons au fait. Mercredi matin, après avoir assisté à l'appel nominal, trois députés, persuadés d'avoir rempli tout leur devoir, quittent la salle des séances avec le calme et la dignité qui convient à tout grand conseiller. Chacun se demande de quelle commission extraordinaire font partie nos trois magistrats. On se questionne, on enquête, on apprend bientôt qu'un tribunal est réuni et qu'on n'attend plus que la présence des trois députés-juges pour ouvrir les débats; il faut bien leur laisser le temps d'aller faire acte de présence au Grand Conseil, puis venir ensuite dans la même matinée s'ériger en distributeurs de la justice.

Mais où l'incident se corse, c'est à l'instant où l'on appelle le rapporteur français de la commission chargée de rapporter sur la Caisse hypothécaire et d'épargne. On le cherche, éclipse totale, M. le rapporteur... juge. Bref, pour les députés qui ne comprennent que leur langue maternelle française, ils doivent subir la lecture du rapport allemand.

Mais ce n'est pas tout, cette manière de faire, quoique constitutionnelle de part la volonté de la majorité, n'a pas eu le don de plaire à un député d'Aggaune qui, à l'ouverture de la séance de ce matin vendredi, a mis les pieds dans le plat et avec une sincérité qui lui fait honneur ne s'est pas gêné de demander au député-juge compte de sa matinée de mardi. De là, réponse de la part du juge, qui ne répond à rien, recharge de M. de Werra, intervention du Président, du secrétaire du Grand Conseil, enfin un joyeux petit incident qui égale l'assemblée, jusqu'au moment où l'autre député-juge d'Hérens appelé à rapporter sur la route Vissoie-Ayer fait... défaut; chacun de se demander: Y a-t-il encore une séance du tribunal?

Oh! les incompatibilités! Henri, qui a échappé à la débâcle, trouve lui-même qu'elles ont encore quelque chose de bon. Z.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. Burgener, vice-président du Conseil d'Etat, et MM. les conseillers d'Etat de Preux et Couchepin sont délégués pour recevoir, le 28 mai, à Brigue, au nom du Conseil d'Etat et du Conseil fédéral, les invités italiens aux fêtes d'inauguration du Simplon.

— Le Conseil d'Etat approuve le texte de la lettre à adresser au Conseil fédé-

sister avec le notaire de Pouvoirville: Lucie le déboussa de cette idée, mais elle lui conseilla de convier Georges Ornat, à la place de son oncle. Il lui eût semblé sacrilège de confier au père de Lucien le rôle d'un étranger. Puis, à la réflexion elle se dit, que, le neveu devant figurer au mariage, il était impossible de n'y pas inviter Georges Autier et sa femme. Agir autrement; c'était les répudier une fois de plus et affecter de ne pas oublier l'irrégularité que le mariage avait effacée. Or, dans la lucidité impartiale de ses derniers jours, Lucie Evelin rendait justice à l'ancienne actrice. Elle appréciait le sacrifice de Céline renonçant au théâtre en pleine jeunesse en plein triomphe. Ce sacrifice, elle l'avait certainement consommé pour acquérir une respectabilité qui lui permit désormais de recevoir Lucien comme une honnête femme. Ne fallait-il pas lui en savoir gré, lui payer sa dette, ne lui laisser rien regretter en la traitant avec esti-

(A suivre).

ral concernant le projet de travaux complémentaires à la correction du Rhône entre Brigue et le lac Léman.

Les fêtes de Brigue et Domodossola

La réception de Brigue a été parfaite. Il n'y a pas eu un seul acroc, pas la moindre bévue et tous ceux qui y ont pris part ne tarissent pas d'éloges sur l'amabilité des invités italiens, notamment du roi dont la simplicité a mis tout le monde à l'aise. A cette satisfaction unanime s'ajoute une impression de soulagement réel: "Tout s'est bien passé!", s'écrie-t-on, ce qui voulait dire: "Le roi est rentré sain et sauf". Peut-être quelques uns, à l'arrivée à Domodossola, ont-ils regretté un peu les mesures si sévères prises à Brigue pour éviter tout accident; car sur territoire italien on semblait avoir pris beaucoup moins de précautions; le cordon de sentinelles qui gardait la voie entre Brigue et l'entrée du tunnel avait fait place à de rares postes de carabinieri et les centaines de civils qui attendaient le train en gare de Domo prouvaient que l'autorité s'était montrée très généreuse dans la distribution des cartes; mais ces regrets tombèrent bien vite lorsqu'on vit pendant l'inspection des troupes, un homme sortir de la foule, franchir 30 mètres au pas de gymnastique et arriver à 3 pas du roi et jeter... une supplique. Le roi n'avait pas bronché et, voyant l'homme venir à lui, il avait seulement fait un geste de la main, accompagné d'un tranquille *Va bene*. Mais voilà! Cet homme aurait pu fort bien jeter non une supplique, mais une bombe. Et si cet incident s'était produit sur territoire suisse, il aurait pris, je vous assure, une toute autre importance qu'à Domo. Ceci seul justifie toutes les mesures prises à Brigue.

Me voici bien à l'aise pour dire que ces mesures étaient draconniennes et que les soldats valaisans ont prouvé qu'ils savaient exécuter une consigne. Le matin ils arrêtaient... M. le colonel Geilinger, en grand uniforme. Ni l'instance de l'officier, ni le prestige des trois galons d'or ne réussirent à lui ouvrir un chemin et force lui fut d'aller demander un laissez-passer au commandant de place. Presque au même moment se produisait une scène analogue à l'entrée du tunnel. Un train avait déposé par mégarde deux ingénieurs à l'intérieur du tunnel au lieu de les laisser à l'entrée et avait continué sa route sur Domodossola. Les deux malheureux croyaient en être quittes pour revenir à pied à l'endroit où les appelaient leurs travaux; mais la consigne était formelle: on ne laissait sortir personne du tunnel. Les ingénieurs eurent bien peur de devoir y passer la journée; ils y restèrent en tout cas assez longtemps, car il fallut l'intervention de l'adjudant de place, accouru au grand trot pour les délivrer. Il convient d'ajouter que les victimes de ces mésaventures ont eu le bon goût d'en rire et qu'ils remportent comme tous les meilleures impressions de cette journée.

Les troupes valaisannes, lisons-nous dans le *Démocrate* de Delémont auquel nous empruntons ces lignes, ne méritent pas seulement l'éloge de savoir exécuter sans faiblesse la consigne la plus sévère. Leur tenue — notamment celle de la compagnie d'honneur — a été très remarquée. Rester un bon quart d'heure au garde-à-vous sans une défaillance, c'est une preuve de discipline qui fait honneur à une troupe en service depuis 2 jours. Et l'immobilité de cette compagnie contrastait même avantageusement avec la tenue des soldats italiens qui, s'ils sont souples dans leurs mouvements, se montrent réfractaires à l'impassibilité du garde-à-vous. Le défilé de l'infanterie et de la cavalerie à Brigue ne l'a cédé en rien à celui de Domodossola — au contraire.

Quant à l'accueil fait aux invités par la population de Domodossola, il a été tout d'enthousiasme méridional et de chaleur communicative. Les camelots vendaient des cartes postales aux couleurs suisses et italiennes avec le portrait du roi et de M. Forrer et le public faisait fête aux rares invités suisses qui ont pu passer un moment en ville. Quel dommage que le temps n'ait pas été plus favorable et que le Conseil fédéral n'ait pu traverser les rues de la petite ville: il y aurait été acclamé plus chaudement peut-être que dans aucune ville suisse! Il est vrai qu'il n'a pas été à plaindre. On lui a servi à la gare un festin sardanapalesque et le

président de la Confédération a été traité en roi; un laquais portant l'épée au côté le servait comme le roi dans de la vaisselle en or. Les autres invités se contentaient de vaisselle en argent admirablement ciselée et 34 laquais galonnés venus de Rome assuraient le service. C'était réellement fastueux, presque trop, car, dit-on, la conversation à table n'a pas été aussi animée qu'à Brigue. Mettons cela aussi sur le compte de la fatigue.

Le départ a été charmant. Au dernier moment, le roi, qui avait serré la main de tous les conseillers fédéraux, s'est encore élané vers la portière du président pour donner à M. Forrer un vigoureux *Shakehand*. Et qui n'a pas été un peu surpris dans le train, c'est M. Müller auquel on a remis une bouteille de fine liqueur — attention spéciale du roi qui avait trouvé grand plaisir au cours de la journée à parler militaire et politique avec le vice-président de la Confédération.

Je vous disais il y a quelque temps que les fêtes du Simplon prendraient certainement le caractère de fêtes italo-suisse — ce qui n'est pas un pléonasme. Cette première partie, qui était strictement officielle et qui paraissait devoir être un peu froide, confirme, je crois, mes prévisions et prépare admirablement les fêtes de la semaine prochaine.

Il résulte de tous les comptes-rendus des journaux suisses, de toutes les impressions remportées par ceux qui, officiellement ou de façon privée, se sont rendus à l'entrevue solennelle au Simplon de l'Italie et de la Suisse, représentées par leurs plus hautes personnalités que — malgré le temps maussade — ce fut une belle journée, une journée de triomphe pacifique, de fraternité internationale, un couronnement glorieux au long effort humain qui troua la montagne abrupte.

On ne signale aucun anicroche, aucun des incidents fâcheux que la mentalité de certains négateurs forcenés pouvait faire craindre.

Les quotidiens lausannois publient d'intéressantes notes de leurs envoyés spéciaux.

Tous ces récits respirent la satisfaction et le contentement. Si, à Brigue, nos confrères ont été un brin tracassés par les minutieuses précautions des limiers de la sûreté, ils ont eu d'autres compensations et l'on ne saurait reprocher à notre parquet fédéral d'avoir pris trop de précautions pour assurer la tranquillité et surtout la sûreté de notre hôte royal.

Nous ne voulons pas reproduire toutes les impressions des chroniqueurs.

Nous cueillons dans la brassée des notes quelques détails plus particulièrement originaux.

Voici du reporter de la *Gazette de Lausanne*:

Un contraste

"Une différence frappante entre la réception de Brigue et celle de Domo, c'est l'absence complète de décorations et d'uniformes brodés du côté suisse et... le contraire du côté italien. A Domo, tous les syndics de la vallée étaient venus saluer le roi et le Conseil fédéral. Les habits de ces paysans étaient très simples, quelques-uns même pauvres, mais, presque tous arboraient quelque bout de ruban ou quelque médaille. A Brigue, M. Brandau, qui avait mis à son revers la croix de la couronne d'Italie, était remarqué: A Domo, il était perdu dans la foule."

Les soldats

"La revue militaire a pris, à Domo, des proportions beaucoup plus considérables qu'à Brigue. C'est très naturel; mais nos gars du Haut et Bas-Valais, nos dragons vaudois ont fait très bonne figure. Pour des troupes qui ne perdent pas de temps aux exercices de parade, elles avaient très bonne mine et le roi a donné des preuves manifestes de l'intérêt qu'elles lui inspiraient. Il a accaparé d'emblée M. Müller, chef du Département militaire fédéral, et l'a questionné dans le plus grand détail sur tout ce qui touche à notre organisation militaire.

Un détail amusant. Entre 10 h. 30 et 11 h. 30, heure de l'arrivée du train royal, les officiers font répéter quelques mouvements aux hommes, leurs donnent leurs dernières instructions. Le train est signalé; le moment solennel est arrivé. Un ordre retentit alors qui ne doit pas figurer dans les manuels d'instruction: "Mouchez-vous!" Et tous les mouchoirs sortent des poches. Le coup d'œil était vraiment comique, mais la précaution n'était pas mauvaise.

Les colonies italiennes et le roi Victor-Emmanuel III à Brigue. — Un des délégués des colonies italiennes, qui ont été saluer le roi d'Italie à Brigue le 19 mai écrit à la *Feuille d'avis* :

„Les excellentes relations et l'amitié sincère, qui depuis longtemps régissent entre la Suisse et l'Italie, viennent d'être scellées à nouveau.

Le passage de S. M. le roi d'Italie et du Conseil fédéral dans le tunnel du Simplon et les toasts échangés contribueront grandement à nouer plus intimement les liens qui existent déjà entre les deux nations; car on peut dire que, si la réception de S. M. Victor-Emmanuel III par les autorités fédérales a été simple, elle n'en a pas moins été la plus cordiale qu'il ait jamais reçue.

Le Conseil fédéral a, d'autre part, démontré sa déférence pour l'Italie par l'autorisation qu'il a bien voulu accorder aux colonies italiennes établies en Suisse et spécialement à celles établies en Valais d'assister à la réception de leur auguste souverain à la gare de Brigue et de lui témoigner, par un modeste souvenir, que tous les émigrés italiens ne sont pas des antipatriotes.

La colonie italienne de la vallée du Rhône était représentée par les sociétés suivantes avec leurs drapeaux: sociétés italiennes de secours mutuels d'Aigle, Bex, Monthey, Martigny, Naters, la Filarmonica „Regina Elena“ de Martigny et la S. M. de Sion.

Parmi les délégués se trouvait le Rd don Oddone, aumônier de la colonie italienne du Simplon.

Satisfaits autant qu'honorés d'avoir pu serrer la main au souverain de notre Mère patrie, nous avons décidé de prolonger d'un jour la fête et de célébrer de notre mieux le grand événement de l'inauguration du Simplon.

Un banquet au Buffet de la gare, excellentement servi par le personnel de la maison Seiler-Brunner, nous a réunis de nouveau le lendemain.

M. Croce, vice-consul d'Italie à Brigue, a honoré de sa présence cette fraternelle agape. Des télégrammes ont été adressés au roi d'Italie et au président de la Confédération.

La musique „Regina Elena“ de Martigny a beaucoup contribué à égayer la fête, passablement assombrie par un temps pluvieux et froid.

Le 20 au soir, dans le plus parfait accord, la réjouissance s'est terminée par de vigoureux :

„E viva la Svizzera! E viva l'Italia!“

Remerciements à la ville de Brigue. — Le président de la Confédération a adressé au président de Brigue un télégramme remerciant chaleureusement les autorités et la population du sympathique accueil qui a été réservé aux invités du 19 mai.

Album du Simplon. — Sous ce titre, on lit dans le *Bund* :

„Les invités aux fêtes d'inauguration du tunnel du Simplon recevront en souvenir un album, luxueusement imprimé sur beau papier par Sadag à Genève; le texte (de P. Zutter) et les illustrations font revivre sous les yeux du lecteur l'énorme labeur accompli. Nous laissons à un autre le soin d'apprécier comme il convient la teneur de cette publication; mais nous voulons dire ici deux mots de la parure extérieure de quelques exemplaires de l'album. Un de ceux-ci sera offert au roi d'Italie, lors de sa visite à Brigue. La reliure, exécutée en cuir repoussé par Mme Contat-Mercanton à Berne, porte sur le plat supérieur, avec les mots „Tunnel du Simplon“, les armes de la Suisse et de l'Italie, vers lesquelles s'élèvent des rameaux de chêne et de iaurier. L'encadrement, sobrement décoré d'étoiles, porte le titre: „Chemin de fer fédéral. Souvenir de la fête d'inauguration“. Sur le plat de dessous, le caducée se détache dans un champ circulaire sur lequel est jetée une branche d'olivier. La dorure, qui relève discrètement les lignes ornementales, et le montage des reliures ont été exécutés de façon parfaite par Hans Asper à Genève. Le dessin, très simple, mais d'un goût artistique très sûr, de la lettre et des ornements, et l'habile coloration font le plus grand honneur à l'auteur de ces reliures et assurent au cadeau du Conseil fédéral à son hôte royal le cachet artistique indispensable.“

Nous apprenons d'autre part que Mme Contat a également été chargée d'exécuter la reliure d'un ouvrage publié par l'Administration des postes sur *La route du Simplon*. Ces deux ouvrages ont été

offerts au roi d'Italie par M. Forrer, au cours de la réception de samedi. Le roi a manifesté son admiration pour ce beau travail.

Les fêtes du Simplon

Programme des fêtes d'inauguration sur territoire valaisan

Lundi 28 mai

12 h. 28. Réception des invités italiens à la gare de Brigue par la délégation du Conseil d'Etat (MM. Burgener, vice-président, de Preux et Couchepin). Collation au buffet de la gare, offerte par le Conseil d'Etat. — 1 h. 03. Départ pour Lausanne.

Mercredi 30 mai

7 h. 30. Service divin à la cathédrale. — 8 h. 30. Réunion du Conseil d'Etat, des conseils municipal et bourgeois de Sion à l'Hôtel-de-Ville (salle du Grand Conseil). — 9 h. Départ pour la gare. — De 9 h. 33 à 10 h. Réception des invités du Conseil fédéral arrivant à 9 h. 33, 9 h. 44 et 10 h. — 10 h. 30. Lunch offert par le Conseil d'Etat à la cantine de fête sur la Planta. — 1 h. 15 et 1 h. 30. Départ des invités du Conseil fédéral pour Milan.

Discours officiels: M. Boley, président du Conseil d'Etat. Réponse de M. Ammann, président du Conseil des Etats.

Observations. — La cantine de fête sera ouverte à MM. les invités dès 10 h. 15. L'heure du lunch sera annoncée par une salve d'artillerie.

Le soir, dès les 7 h. à la cantine, fête populaire organisée par la municipalité de Sion.

Téléphone Milan-Lausanne. — Vendredi ont eu lieu avec un grand succès, entre Lausanne et Milan, les essais de la ligne téléphonique. Ils ont porté sur la ligne directe qui comprend une longueur de 300 kilomètres et sur le circuit Turin-Lausanne-Neuchâtel-Berne-Lausanne, portant ainsi la longueur de 450 kilomètres.

La fête cantonale de chant. — Dimanche 20 mai a eu lieu à Sion la fête cantonale de chant; c'est la première fête de ce genre en Valais, jamais nos chanteurs valaisans ne s'étaient encore rencontrés à une occasion semblable. Pour la circonstance, la ville de Sion s'était pavisée aux armoiries des cantons et près du bâtiment des postes, rue de Lausanne, un élégant arc de triomphe avait été dressé.

Les chanteurs sont arrivés à Sion par les trains de 8 heures et de 8 3/4 heures et ont été reçus à la gare par les sociétés de chant le *Rhonesängerbund* et l'*Harmonie*. 16 sections avec 318 membres étaient représentées.

La bienvenue leur a été souhaitée par M. Ch.-Alb. de Courten, vice-président de la ville.

Le banquet a eu lieu dans le jardin du Café de la Planta. On n'y a entendu qu'un seul orateur, M. Burgener, chef du département de l'Instruction publique, délégué du Conseil d'Etat; dans une vibrante improvisation, il a fait l'éloge de ce bel art du chant dont il a souligné le rôle bienfaisant et la haute mission sociale; en terminant, il a adressé ses meilleurs vœux de prospérité à la jeune Fédération.

Après ce discours, chaleureusement applaudi, le cortège s'est reformé et, aux sons entraînants de l'*Harmonie municipale*, a parcouru la ville pour se rendre ensuite au théâtre, où a eu lieu l'audition de chaque société.

Cette joute chorale où se confondaient les éléments montagnards et citadins, a été très intéressante. On a pu y constater que le Valais possède de belles voix, qui ne demandent qu'à être cultivées; ce sera l'œuvre de la Fédération. Il n'y a pas eu cette fois de concours et, partant, de prix décernés: mais un concours sera organisé à l'occasion de la deuxième fête cantonale, dont la date n'est pas encore fixée.

Contrariée par la pluie, la journée s'est terminée par une réunion familière au Café de la Planta.

Améliorations d'alpages. — Il est accordé les subventions suivantes pour travaux d'améliorations d'alpages:

1. 16 % à la bourgeoisie de Savièse pour dessèchement, adduction d'eau aux montagnes de Zanfleuron-Sanetsch, Genièvre et Crettaz;
2. 14 % au consortage de Lutaret, rière Hérémence, pour construction d'une étable;
3. 14 % au consortage de Thion, rière Vex, pour étables, fromagerie, abreuvoirs, nettoyage, etc.;

4. 16 % à la bourgeoisie de St-Léonard pour l'alpage de Tracuit, rière Chalais, pour fromagerie, abreuvoir, nettoyage, etc.;

5. 14 % au consortage de Tracuit, pour étable, conduite d'eau, etc.;

6. 14 % au consortage du Château-Pré rière Grimentz, pour correction de ravines, travaux de protection, etc.;

7. 12 % au consortage de Barneuzaz, pour abri, prolongement d'un bisse, etc.;

8. 12 % au consortage de l'Allée, rière Ayer, pour abri, parc, chemin;

9. 12 % aux consortages de Sassa et de Broccard, rière Orsières, pour chemin et nettoyage;

10. 10 % à l'alpe particulière de Savolayre, rière Troistorrents, pour conduite d'eau et abreuvoirs;

11. 10 % à l'alpe particulière de Pley, rière Vionnaz, pour conduite d'eau et abreuvoirs;

12. 14 % au consortage de Dravers, rière Vionnaz, pour étables, conduite d'eau et abreuvoirs;

13. 16 % aux alpages bourgeoisiaux de Vouvy (alpes de Vernaz, Chereselaz, Combaz, Voys), pour étables, chemins d'accès, abreuvoirs;

14. 16 % à la bourgeoisie de Liddes pour une étable à la l'alpage de Tzapi;

15. 14 % aux consorts de Hunzerli et Bitzen, vallée de Tourtemagne, pour correction de torrent.

Tir de la Cible de Sion. — Voici les résultats du tir de la Cible de Sion:

Concours de sections

1er prix, couronné, Noble Jeu de cible de St-Maurice, 37 points (10 tireurs); 2me prix, cour., Société de tir de Martigny, 36,25 p. (8 tir.); 3me prix, cour., Schützenzunft de Viège, 36 (9); 4me, Stand de Vouvy, 33,76 (6); 5me, Feldschützengesellschaft Brigue, 33,52 (9); 6me, Société du Grütli de Sion, 29,37 (8).

Concours de groupes

4me prix. Tourbillon, Sion, 1573 points. 5. Bächibotz, Viège, 1547. 6. Les Grelochers, Monthey, 1414; 7. Valère, Sion, 1405.

Cible Bonheur

1. Thélén Alfred, Lausanne, 100 points. 2. Simonetta Jules, Martigny, 99, 98. 3. de Kalbermatten Fr., Sion, 99, 97. 6. Rey Laurent, Monthey, 98, 91. 9. de Stockalper Maurice, St-Maurice, 97, 93. 10. Schmidt Charles, Sion, 97, 91.

Cible Valère

3. de Cocatrix Georges, St-Maurice; 4. de Cocatrix Paul, Martigny; 5. Sidler Alphonse, Sion; 8. Gottsponner Oswald, Visperterbinnen.

Cible Tourbillon

1. de Preux Albert, Sierre, 98, 98. 2. Schmidt Charles, Sion, 98, 91. 3. de Stockalper Adrien, St-Maurice, 97, 82. 4. Rey Laurent, Monthey, 96, 96.

Channes (primes)

Rey Adolphe, Sierre. Schmid Charles, Sion. Corboz Paul, Sion. Sidler Alph., Sion. Maret François, Sion. Wolff Louis, Sion. Fierz J.-J., Vouvy. Leutwyler Robert, Vouvy. de Cocatrix Georges, St-Maurice. Spahr Jules, Sion. Zufferey Cécil, Sierre. de Stockalper Moe, St-Maurice. Trottet Edmond, Monthey. Widmann Otto, Sion. Larissa Jacques, Sion. Lagger Emile, Viège. Mischler Samuel, Monthey. Wyer Louis, Viège. Dubuis Emile, Sion. Nicollier Alphonse, Sion. de Cocatrix Edouard, Sion. de Preux Albert, Sierre. de Stockalper Adrien, St-Maurice. de Torrenté Léon, Sion. Cartouches tirées: 15,000.

Hérens. (Corr.) — Dans le n° 72 du *Nouvelliste* du 17 mai courant je vois un article d'Evolène, qui semble me viser, écrit par une personne déclarée digne de foi, signé „Blanc“. Pourquoi pas noir.

Cet article n'est qu'un tissu d'inexactitudes, d'insinuations malveillantes et de robustes calomnies.

Calomnie, est l'assertion que, pendant la procession du 6 mai, il s'est tramé un plan dans certain cabaret. Ces sortes de conspirations ne trouveraient grâce devant aucun cafetier d'Evolène. Lutter contre une concurrence déloyale, faite par un paresseux haut placé, qui débite son vin sans patente, à l'abri de sa situation privilégiée, est une occupation qui absorbe toute leur activité.

Insinuation malveillante est la gloire que le correspondant semble m'attribuer, d'avoir fait parler tous les journaux aux dépens de ma commune à propos d'une misérable chicane de cabaret qui a eu lieu l'année dernière.

Erreur voulue est le reste de toutes les élucubrations contenues dans son article, dans lequel il analyse si bien le style du correspondant Rouge auquel il

a cru répondre, mais qu'il n'a pas su deviner. (On ne sait jamais tout).

La seule idée juste qui doit horriblement s'ennuyer dans la belle prose mensongère contenue dans cet article, est que si j'avais écrit quelque chose, je l'aurais adressé à Martigny et non à Agaune.

Et maintenant, pour finir, un petit conseil à M. Blanc que je crois noir et que par concession j'admettrai gris:

Posez les lunettes vertes dont on vous a muni aux fins de vous faire croire que vous mangez du foin, alors que votre crêche est bourrée de paille.

Robèbrune.

Chemin de fer Chamonix-Châtelard. — Une grève s'était déclarée ces jours derniers sur la ligne de Chamonix au Châtelard; les ouvriers travaillant au tunnel du col des Montets demandaient une réduction de la journée de travail et une augmentation de salaire; ils ont obtenu gain de cause, soit la journée de 6 heures et une augmentation de salaire pour ceux qui travaillent à l'avancement extrême du sous-terrain; aussi le travail a-t-il repris dès mercredi 23 ct.

Orsières. — Foire du 16 mai.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér
Taureaux	2	2	150	300
Vaches	49	40	180	280
Génisses	32	25	100	220
Veaux	1	1	—	25
Porcs	15	13	35	80
Moutons	120	80	15	30
Chèvres	38	30	25	45

La foire a été petite mais bonne quant aux prix et à la vente du bétail.

Confédération Suisse

Le vol de 100,000 francs. —

On se rappelle qu'un vol de 100,000 fr. en billets de banque avait été commis il y a 2 mois au préjudice des chemins de fer fédéraux, dans le trajet de St-Gall à Berne. Le voleur vient d'être arrêté à Rio de Janeiro; c'est un facteur aux paquets nommé Wydler, de Winterthour, âgé de 21 ans; il était encore porteur de 99,000 fr. Wydler a tout avoué; il a pris la mer à Vigo (Espagne) et a été arrêté à son arrivée par les soins de M. le consul Weguelin, sur l'ordre du département fédéral de Justice et Police. Il sera extradé.

Nouvelles des Cantons

Argovie. — Ecroutement d'un pont.

— Lundi après-midi un pont en construction sur le Rhin, près de Zurzach s'est écroulé sous la pression des eaux.

Les échafaudages et la passerelle ont été emportés jusqu'à l'île du Rhin, près de Coblenz. Les dommages sont évalués à 80,000 fr.

Nouvelles étrangères

Les funérailles de Gapone

L'identité de Gapone a été établie formellement par le témoignage de l'avocat Margoline qui le connaissait personnellement et elle n'est plus sérieusement mise en doute aujourd'hui.

La justice russe, pleinement édifiée sur ce point, a fait délivrer le permis d'inhumer; le corps a été enseveli le 16 mai au cimetière Ouspenski, près de la localité de Pergalovo, dans les environs immédiats de St-Petersbourg. La cérémonie, célébrée aux frais des organisations ouvrières gaponistes, a donné lieu à une scène émouvante de la part de Mme Ouzdaleva, qui a baisé publiquement la main du cadavre avant la fermeture du cercueil et qui a été prise ensuite d'une crise épileptiforme.

150 ouvriers ont juré sur la tombe de venger la victime.

Gapone repose à côté des ouvriers Stepanof, Ririllof et Oboukhof, tués dans la bagarre du 22 janvier 1905. Les manifestations auxquelles ses obsèques ont donné lieu ont ravivé l'esprit de solidarité parmi les groupements gaponistes; aussi les journaux russes croient-ils que son œuvre sociale survivra à la courte et dramatique existence du „héros du 22 janvier.“

Fête cantonale des musiques

le 27 mai

Martigny-Ville

L'Hôtel-Restaurant KLUSER se permet de rappeler au bon souvenir des visiteurs son établissement de Martigny-Ville, en assurant de la restauration et des dîners soignés, des consommations de premier choix et un service prompt et irréprochable.

AVIS

Lundi 28 mai courant, dès le matin, il sera vendu, sur la Place, à Martigny-Ville, tout le matériel qui a servi pour le banquet de la fête des musiques, tels que: assiettes, plats, cuillères, fourchettes, verres, etc.

Ferd. LUISIER, Martigny-Ville FERS & QUINCAILLERIE

Fers à I de constructions de toutes dimensions
Grand choix de Poussettes de 18 à 70 fr.
Pulvérisateurs système Vermorel
BOUILLIE "ECLAIR" pour la vigne, authentique de V. Vermorel
Se méfier des grossières contrefaçons
Soufre sublimé de 1er choix. Raphia.
Facilité de paiement



Bière du Cardinal

FRIBOURG

Entrepôts à Martigny, Monthey, Sierre, Salvan, Brigue

Dépôt de Poutrelles (Fers à I) dans tous les profils et longueurs, chez

Léonce EMONET My-Bg.

Vins sans alcool de Meilen

Jus de fruits frais stérilisé. Boissons hygiéniques dont la valeur diététique et curative est reconnue par divers médecins dont les appréciations sont réunies en une brochure expédiée franco par la Société des vins sans alcools à Meilen (Suisse) à toute personne qui lui en fera la demande.

Prix par bouteille à 7 dl	Prix par 1/2 bout. à 3.5 dl.
I. VINS BLANCS	
1. Meilen 70 Cts.	40 Cts.
2. Vaud 75 "	45 "
3. Valais 85 "	50 "
II. VINS ROUGES	
4. Rotenberg 70 "	40 "
5. Hallau 75 "	45 "
6. Barbera 90 "	50 "
III. CIDRE DE	
7. Pommes 45 "	30 "
8. Poires 45 "	30 "
9. Poires mousseux 50 "	—

Vente en gros: M. DELADOEY-OBRIET, SION

3 Avantages

sont offerts grâce à mes achats en gros ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures:

- 1° la bonne qualité!
- 2° la bonne forme!
- 3° le bas prix!

par exemple:

Nos.	Frs.
Souliers forts pour ouvriers, ferrés, Ire qualité	40/48 7.50
Souliers à lacer pour messieurs, crochets, ferrés, solides.	40/48 8.50
Souliers de dimanche à lacer pour messieurs, avec bouts, solides et élégants	40/48 9.—
Souliers pour dames, ferrés, solides	36/43 6.—
Souliers de dimanche à lacer pour dames, avec bouts, solides et élégants	36/42 7.—
Bottines de dimanche pour dames, à élastiques solides et élégantes	36/42 7.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	26/29 3.80
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30/35 4.80

Grand choix de chaussures en tous genres.

D'innombrables lettres de remerciement, constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Etranger, sont à la disposition de tout le monde. Mon premier principe est de ne point tenir de marchandises de qualité inférieure qu'on offre si souvent sous des désignations trompeuses et qui ne se distinguent que par le bon marché, et non pas par la solidité. — Garantie pour chaque paire. — Echange immédiat et franco. — Prix-courant avec plus de 300 illustrations, gratis et franco.

Rod. Hirt, Lenzbourg.

La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

On offre à vendre deux appartements, cave, galetas, grange, écurie et jardin, à la rue d'Octodure, à Martigny-Ville.
S'adresser à M. ANTOINE PILLET, boulanger, à MARTIGNY-CROIX.

A vendre près de la **Fabrique de conserves** et dans l'**Avenue de la Gare de SAXON** une

Grande maison comprenant **boulangerie, café-restaurant meublé, caves voutées, etc.** Au gré de l'acheteur on y joindrait grange, écuries, et jardins. Facilité de paiement. Pour tous renseignements s'adresser à N. JULMY, à SAXON.

xx AVIS xx
Atelier d'aiguillage d'outils de tous genres, scies, etc.
Réparations de chaussures en caoutchouc — Lustres pour caoutchouc — On reçoit aussi le travail par la poste. Travail prompt et soigné.
E. ANDRÉ
rue des Hôtels, près du pont de la Bâtiaz.
—o— Martigny-Ville —o—

Vélos et motocyclettes "PEUGEOT" Automobiles
Accessoires et réparations en tous genres
Demandez prix-courant et certificats chez
A. BRUNNER
Mécanicien-Armurier patenté SION
Seul représentant Vélos d'occasion fr. 30.
Dépôt et magasin à SIERRE

Leçons écrites de comptable américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Frisch, expert comptable, Zurich, M. 92.

STAND D'AIGLE
Tir annuel
9 et 10 juin 1906.

CAFÉ bon marché et excellent.
5 kg. Fr.
Campinas, vert, fin, choisi, 7.50
Salvador, " " " 8.50
Java, jaune, extra, gr. grains 9.—
Salvador, perlé, vert, fin, 9.—
Java, jaune, supérieur 12.—

Cafés torréfiés 2 1/2 kg.
Mélange suisse | gar. purs 4.50
" Lenzbourg | de goût 5.—
Domingo, perlé, extra fin 6.75
Franco contre remboursement
Demandez la liste des prix
J. Bertschinger-Hirt, Lenzbourg

Comme **Dépuratif** du **Sang** exigez la véritable **Salsepareille Model**

Le meilleur remède, contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac hémorrhoides, affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des règles et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes. Agréables à prendre, 1/2 litre fr. 3.50, 1/2 litre 5 fr., 1 litre (une cure complète) 8 fr.
Dépôt général et d'expédition: Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève.
Dépôts à Martigny: Lovey, pharm.; à Monthey: Carraux et Zum-Offen, pharm.; à Sion: Pitteloud, pharm.; à Bex: Borel et Rossetet; à Aigle: Käerner

Baromètres
Maisonnettes
lesquels si appréciés, ont de nouveau reparu, représentent une église avec portique ainsi que deux petites et une grande tour. Couleur arc-en-ciel, superbe. Prix par pièce 95 ct. Vant le double.
Expédition H. MAAG, Töss, près Winterthour.

On demande un jeune homme intelligent et ayant bonne écriture. Agence A. LUY, Montreux

On demande pour de suite une **bonne cuisinière** Entrée de suite. S'adresser au Café-Restaurant du Soleil, SION.

Gypsiers-peintres Plusieurs ouvriers sont demandés pour tout de suite chez JEAN PALLANI, LE PONT (Ct. de Vand).

Sommelières sont demandées au plus tôt S'adresser à HENRI COTTIER, Café du Chamois, Les Plans s/ BEX.

On demande un jeune homme de toute confiance comme **domestique de campagne** et pour porter le lait. Gage fr. 40 à 45 par mois. S'adresser à M. RUCHET, laitier, CHESEL p. Villeneuve.

Une bonne domestique est demandée pour un petit ménage, de préférence de la campagne et aimant les enfants. Ecrire les offres à M. Lambert VELLAND, Champ de Ban s/ CORSIER, près Vevey.

Piano On offre à louer un bon piano, occasion pour commençants. Le bureau du journal indiquera.

Vaches On louerait 2 à 3 bonnes vaches laitières pour la saison d'été. Adresser offres avec prix à l'hôtel des Sapins, ARVEYES s/ Ollon.

Fabrique de Gypse Finges-Loèche se recommande pour livraison de **Gypse hydraulique** **Gypse blanc** **Gypse à modeler** en première qualité

ALLUMETTES COURONNE

Commerce de bois Placide Dumas, Moudon
Spécialités lames sapin pitechpin et mélèzes rabotés pour planchers et lames de plafonds avec moulures sou-bassements. Planchers bruts cré-tés, litteaux, feuilles et planches.
Dépôt gare Martigny, ouvert tous les jours. S'adresser à M. Gasser, Hotel Terminus.

Avez-vous déjà acheté des CHAUSSURES de la maison d'envoi **Guillaume GRÆB ZÜRICH** Trittligasse, 4
Si non, veuillez demander son grand catalogue illustré gratis et franco de plus de 300 gravures.
J'expédie contre remboursement:
Souliers p. filles et garçons, très forts, n° 26-29 à fr. 3.70; n° 30-35 à fr. 4.70. Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90. Souliers à lacer p. dames, très forts, à fr. 5.80, plus élégants avec bouts à fr. 6.50. Bottines à lacer p. hommes, très fortes fr. 8.50; plus élégantes, avec bouts, à fr. 8.80. Souliers p. ouvriers forts à fr. 7.—
Echange de ce qui ne convient pas. Rien que de la marchandise garantie solide. Service rigoureusement réel. Maison fondée en 1880.

Drapeaux pour Sociétés
Albums contenant riche collection de modèles à disposition. Exécution artistique et bon marché. **J. WERFFEL, peintre, Turbental** (Zurich). 4-2

Lincio & Gatti, fers MONTHEY

Poutrelles I coupées sur mesure — Tuyaux en fer étiré — Raccords Fischer — Robinetterie et Tuyaux — Caoutchouc Outils aratoires et pour artisans — Soufflets de vigne Pulvérisateurs Vermorel et le National Poussettes et chars d'enfants

Un jeune homme pourrait être occupé à l'Imprimerie Ad. IMHOFF, à MARTIGNY, comme aide et commissionnaire. Entrée de suite.

Ménagères, demandez le savon de Marseille Extra pur, 72 % d'huile —o— **Marque „LE TIGRE“** —o—
Savonnerie nationale VERNIER, près Genève
En vente dans tous les bons magasins d'épicerie
Représentant pour le Valais:
François Chebance, Monthey



Pour les **Sulfatages** employez en toute confiance la **Bouillie adhésive instantanée** **La Renommée**

contre le mildiou reconnue la meilleure, la plus efficace, la plus adhésive. L'essayer c'est l'adopter. Nombreuses attestations.
Bouillie La Renommée au soufre mouillable pour traiter en une seule opération le mildiou et l'oïdium. Economie de main d'œuvre. Grand succès en 1905.

Recommandées par la station fédérale de viticulture de Wädenswil à la suite d'essais comparatifs officiels.
La Sulfosite, poudre cuprique à base de sels, de cuivre combinés, soufrée et non soufrée, pour le traitement du mildiou et l'oïdium de la grappe. Arrête les attaques déjà prononcées du mildiou. Excellent insecticide.

Soufre Fama mouillable pour préparer soi-même les bouillies au sulfate de cuivre et au soufre.
Ver det neutre 31 à 32 % de cuivre pur. Soufre sublimé. Soufre sulfaté. Sulfate de cuivre pulvérisé.

Dépôt dans tous les centres viticoles.
Médailles d'or et d'argent à la 7^{me} exposition suisse d'agriculture de Frauenfeld en 1903.
Sous le contrôle des stations fédérales d'essais et d'analyses agricoles.

Fabrique de produits chimiques agricoles Att. FAMA & Co, SAXON

NOTA. — Se méfier des Bouillies de Fabrication étrangère qui tout en étant plus chères, ne contiennent pas une dose en cuivre suffisante, les analyses et essais officiels comparatifs faits en Suisse en font foi.

Tirage déjà le 21 juin!
Grande Loterie d'Argent
garantie par l'Etat de Hambourg
consistant en 92,000 billets, dont 44,655 lots et 8 primes partagés en 7 classes
La somme totale des prix s'élève à **Huit Millions 691,085 Mares**
Le plus gros lot, au cas le plus heureux, suivant § 9 du plan sera
600,000 Marcs
ou **750,000 Francs**

spécialement

1 à 300,000	=	300,000
1 à 200,000	=	200,000
1 à 100,000	=	100,000
2 à 60,000	=	120,000
2 à 50,000	=	100,000
1 à 45,000	=	45,000
2 à 40,000	=	80,000
1 à 35,000	=	35,000
2 à 30,000	=	60,000
7 à 20,000	=	140,000
1 à 15,000	=	15,000
11 à 10,000	=	110,000
36 à 5,000	=	180,000
83 à 3,000	=	249,000
160 à 2,000	=	320,000
428 à 1,000	=	428,000
583 à 300	=	174,900
26890 à 169	=	4,544,410

16,451 à M. 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.
Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, garantie par l'Etat, est le prix pour un **entier billet orig. Fr. 7.50**
demi " " " **3.75**
quart " " " **1.90**
contre mandat de poste ou remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.

Kaufmann & Simon
Maison de banque et change
—o— à HAMBURG —o—

AGRICULTEURS! achetez les véritables faux de Ballalgués les seules de fabrication suisse, les plus sûres, les meilleures.
En vente chez tous les marchands de fer.